



www.inddigo.com



COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA GOLO

PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA)

2025 - 2030



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200030000000250408-2025-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2025

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 INTRODUCTION	3
1.1 CONTEXTE	3
1.2 ETAT DES LIEUX	3
1.3 ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX (AFOM)	7
2 PLANIFICATION, ANIMATION ET GOUVERNANCE D'UN PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS (PLPDMA)	8
2.1 PROCESSUS D'ELABORATION D'UN PLPDMA	8
2.2 ANIMATION D'UN PLPDMA.....	8
2.3 GOUVERNANCE D'UN PLPDMA : LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI	9
2.4 LES TEMPS FORTS DE LA REVISION DU PLPDMA	9
3 OBJECTIFS.....	13
3.1 REGLEMENTAIRES	13
3.2 DE LA COLLECTIVITE	13
4 PROGRAMME D'ACTIONS.....	14
5 PLANNING ANNUEL DES ACTIONS	15
6 ANNEXES : FICHES ACTIONS	16

1 INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

La prévention de la production des déchets peut être définie comme l'ensemble des mesures et des actions, notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien, visant à :

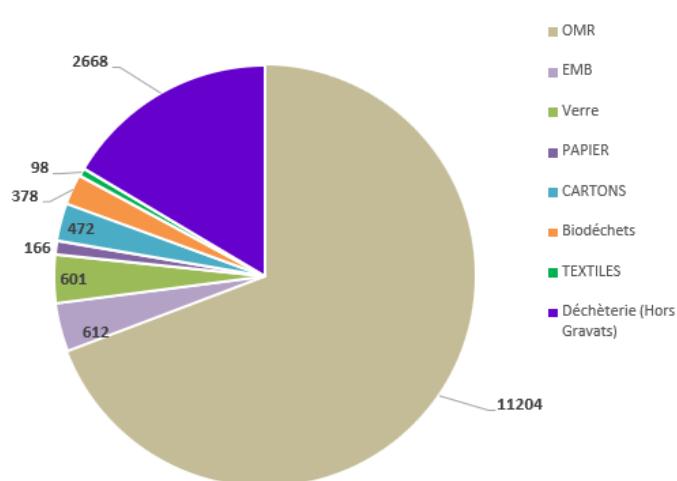
- ✓ Réduire les quantités de déchets produits : c'est la **prévention quantitative** ;
- ✓ Réduire leur nocivité et/ou améliorer leur caractère valorisable : c'est la **prévention qualitative**.

La CCMG, ayant la compétence collecte, doit se plier à la réglementation nationale, qui impose la mise en œuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

1.2 ETAT DES LIEUX

Un état des lieux est nécessaire à la rédaction et à la révision d'un PLPDMA, afin de connaître au mieux le territoire et de pouvoir adapter les actions possibles à ses enjeux et à sa typologie. Ce PLPDMA est le premier porté par la CCMG. Il s'étend sur la période 2025-2030

◆ Production de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2023*



16 199 tonnes en 2023 hors gravats pour 24 425 habitants

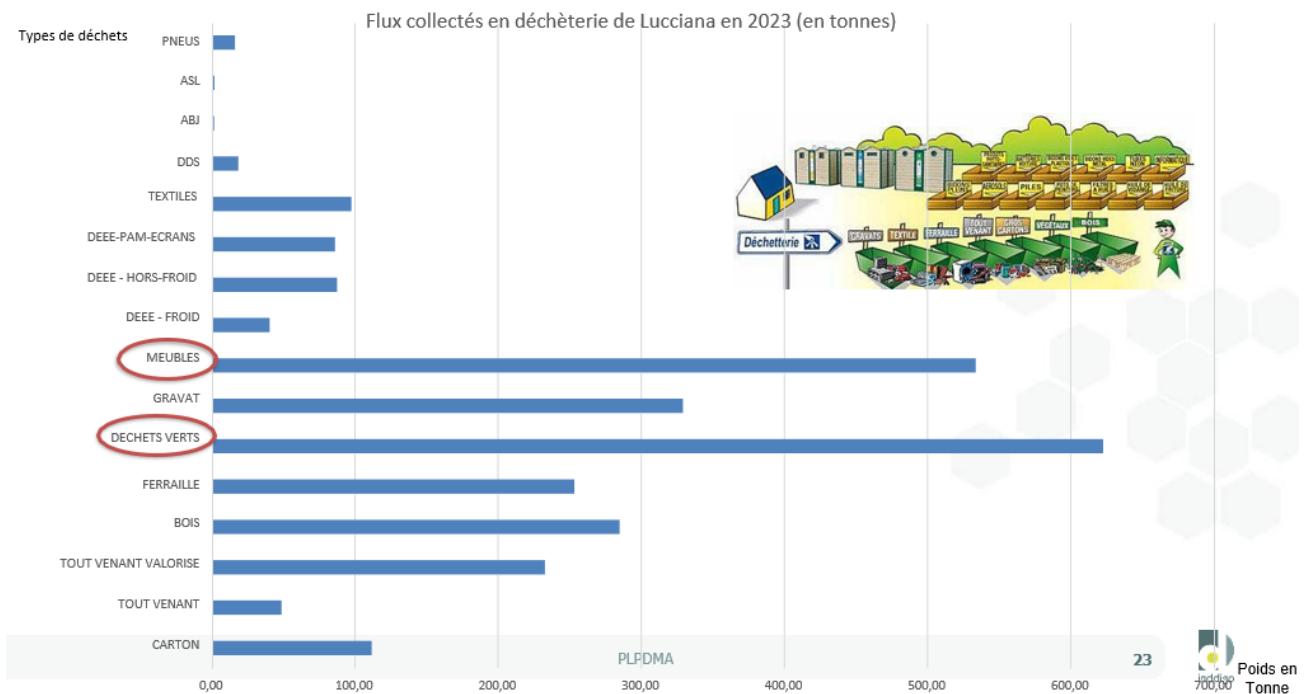
En 2023, 1 habitant de la CC produit



* Hors biodéchets collectés par les professionnels

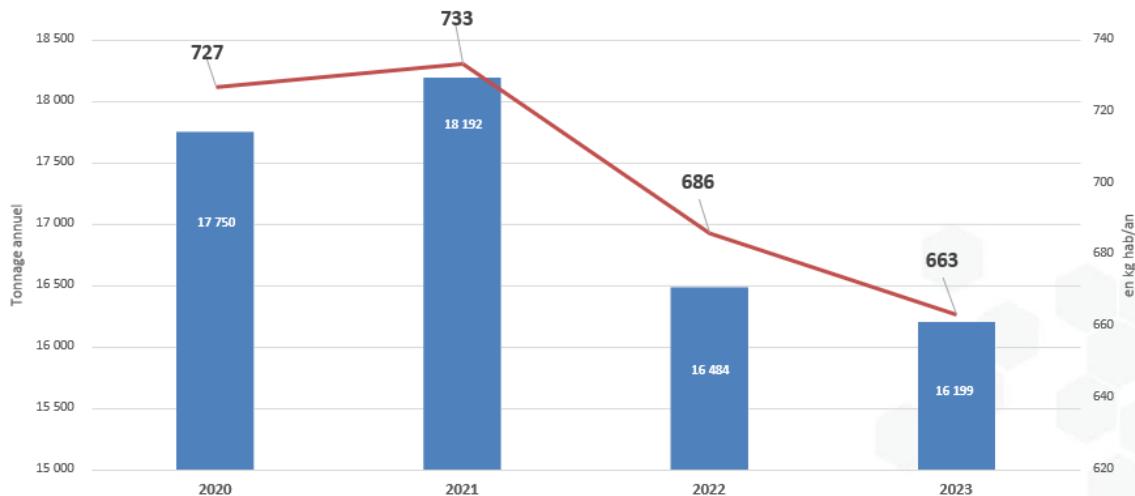
◆ Les déchets collectés en déchèteries en 2023

2 988 t en 2023 soit 2668 tonnes hors gravats



◆ Evolution des DMA

Evolution du tonnage des DMA et du ratio de ces DMA en kg/habitant entre 2020 et 2023



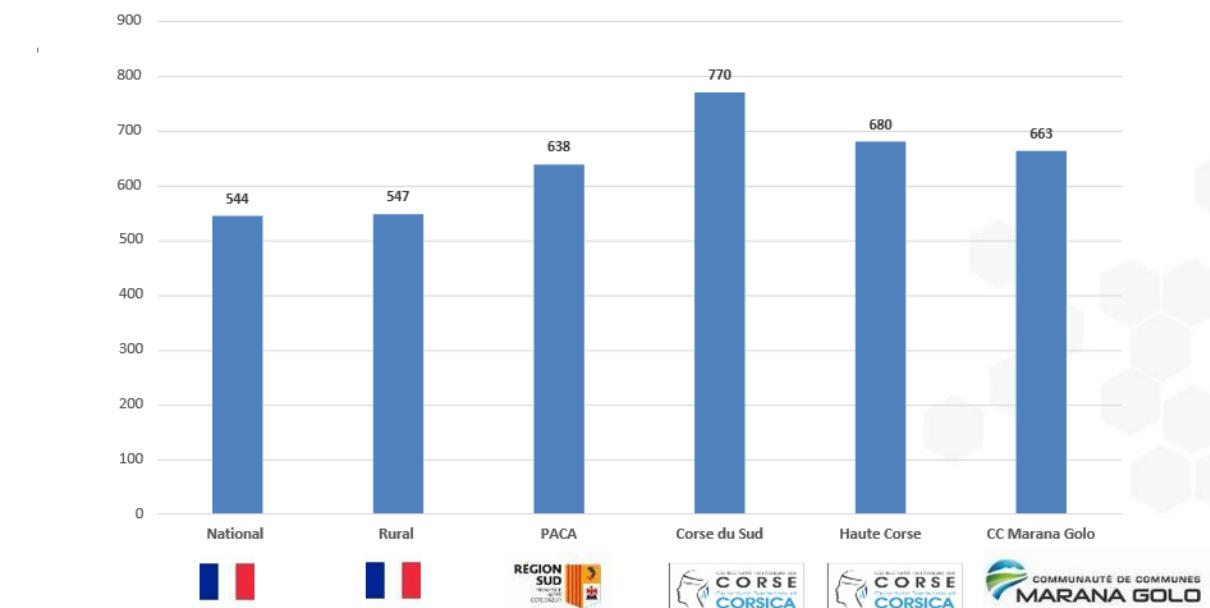
◆ Evolution de la performance des DMA entre 2020 et 2023

Année	Evolution de la performance en kg/hab./an				Evolution entre 2020 et 2023
	2020	2021	2022	2023	
Ratio OMR	466	462	464	459	-2%
Ratio EMB	20	21	23	25	28%
Ratio VERRE	23	23	27	25	8%
Ratio PAPIER	12	12	11	7	-43%
Ratio CARTONS	17	19	21	19	15%
Ratio BIO	11	14	13	15	41%
Ratio TEXTILES	2	3	3	4	63%
Ratio déchèterie (hors gravats)	176	178	123	109	-38%
Total	727	PLPD 733	686	663	-9% 22



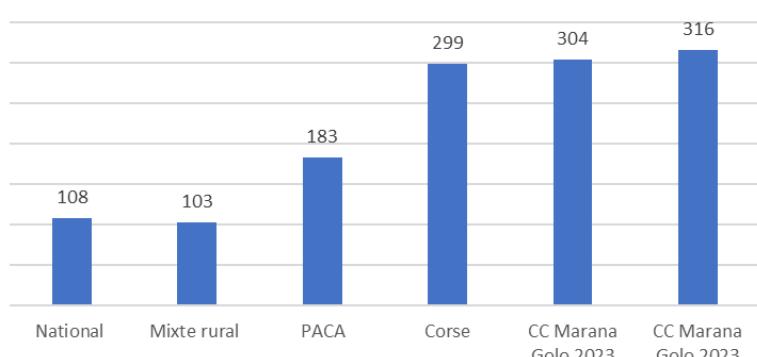
◆ Comparaison de production de DMA

Comparaison de la performance (en kg/hab./an) de DMA en 2023 avec les ratios nationaux SINOE 2022 (hors gravats)



◆ Coût de la gestion des déchets

Comparaison des coûts de gestion des DMA
(€/hab./an)



En 2023, le coût aidé
de la gestion des
déchets revient à



* coûts renseignés sur SINOE

PLPDMA

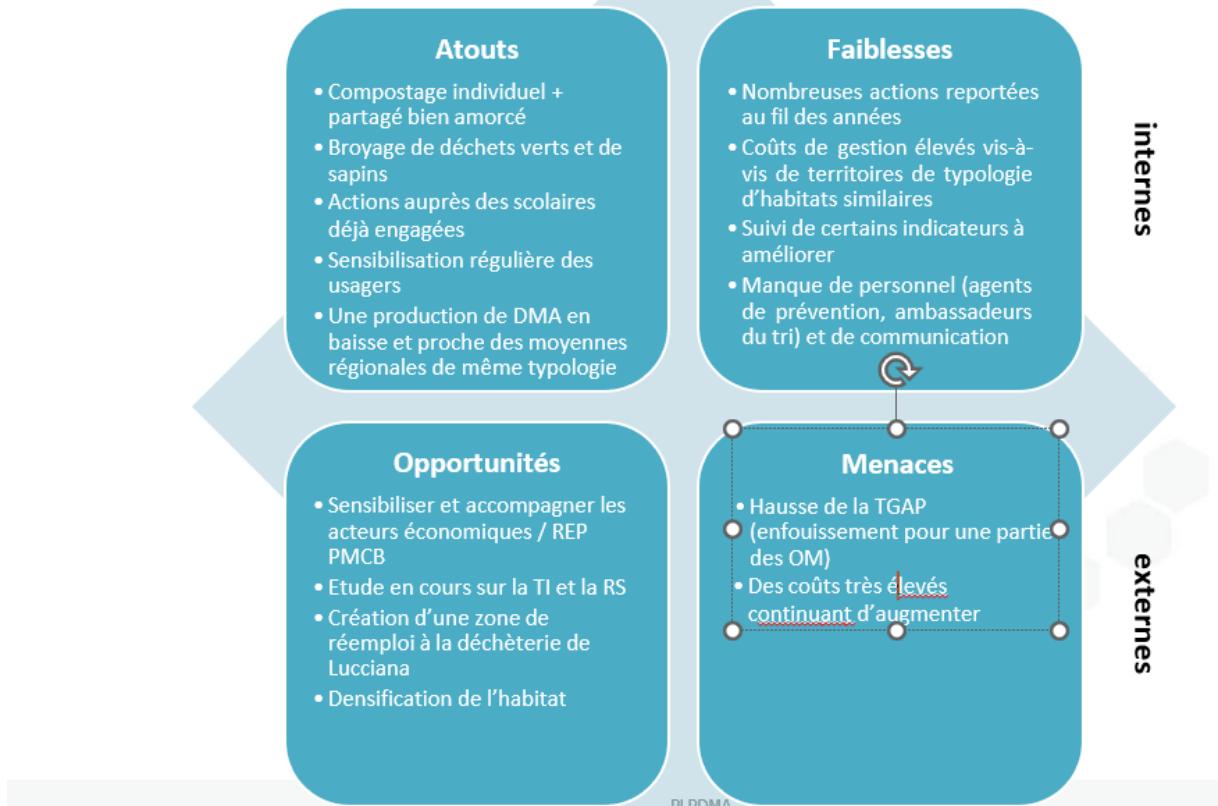
25



A la suite de l'état des lieux, une analyse AFOM a été réalisée afin de déterminer des leviers d'amélioration concernant les enjeux du PLPDMA.

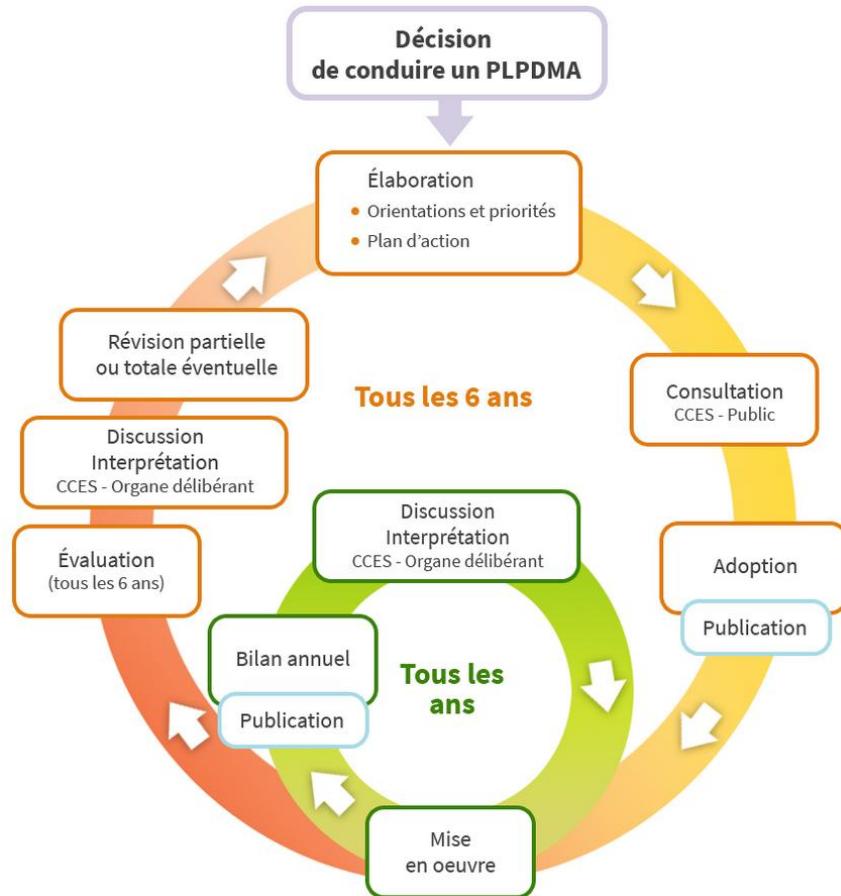
1.3 ANALYSE DE L'ETAT DES LIEUX (AFOM)

◆ Analyse AFOM



2 PLANIFICATION, ANIMATION ET GOUVERNANCE D'UN PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS (PLPDMA)

2.1 PROCESSUS D'ELABORATION D'UN PLPDMA



2.2 ANIMATION D'UN PLPDMA

Inddigo a révisé le PLPDMA avec l'équipe projet de la CCMG.

L'équipe projet met en œuvre, évalue et diffuse les résultats du PLPDMA. Elle est composée de :

- ✓ Chargé de Prévention des déchets
- ✓ Responsable du service gestion des déchets et tri sélectif

De façon plus détaillée, les missions de l'équipe projet et notamment du Chef de projet, sont les suivantes :

- ✓ Mise en œuvre et suivi des actions en lien avec les autres services missionnés, les partenaires
- ✓ Préparation et participation aux réunions de la CCES
- ✓ Participation aux différents réseaux d'échange sur la thématique prévention des déchets
- ✓ Participation à l'organisation d'événements
- ✓ Réalisation de tableaux de bord de suivi et de l'évaluation annuelle des actions

- ✓ Valorisation des actions menées et diffusion au sein du territoire d'une culture commune autour de la prévention des déchets.

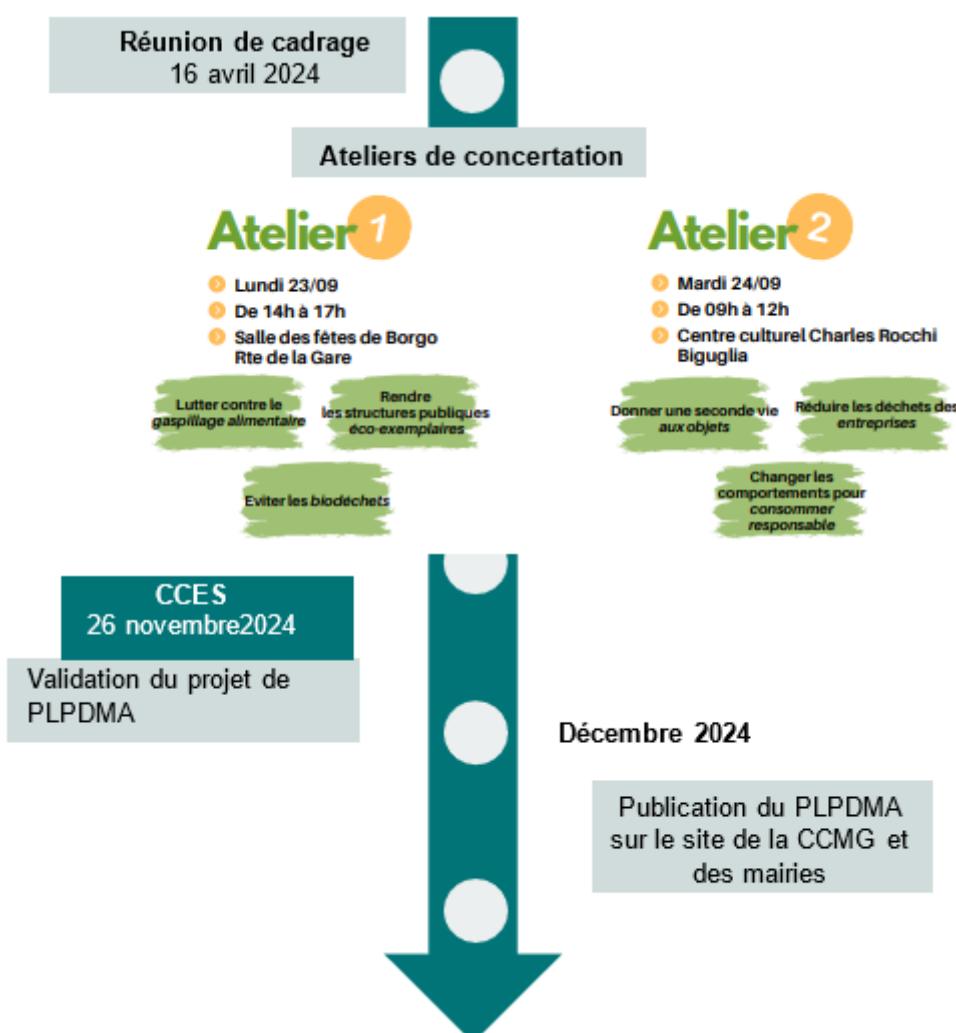
2.3 GOUVERNANCE D'UN PLPDMA : LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI

La commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) est un lieu de co-construction, à vocation consultative et prospective. Elle est amenée notamment à :

- ✓ Donner son avis sur le projet,
- ✓ Évaluer le PLPDMA tous les six ans.

Un bilan du PLPDMA lui est présenté chaque année. Ses avis et travaux consultatifs sont transmis à l'exécutif de la collectivité en charge du PLPDMA, qui reste décisionnaire.

2.4 LES TEMPS FORTS DE LA REVISION DU PLPDMA



Un premier atelier d'une demi-journée a été animé par Inddigo le 23 septembre 2024 et un second le 24 septembre, également sur une demi-journée.

Ci-dessous le listing des personnes présentes aux ateliers de concertation :

Nom de votre structure / organisme	Nom de la personne présente
SYVADEC	Mme FROMY
Les Etapes André Trigano	M. BRICE
Paese d'avvene	Mme GARCIA
SYVADEC	Mme ANTONELLI
Office de Tourisme Intercommunal Marana-Golo	Mme CARRICO
CCMG	Mme OLMETA-GIGLIOLI
Conseil syndical U Stagnu	M. APICELLA
CPIE A rinascita	Mme FOUBERT
CKCG	M. BARRERO
CCMG	Mme POUMEROL
USEP Haute-CORSE	M. BEVERAGGI
CCMG	Mme SERRA
Ville de Borgo	M. IBORRA
CCI de Corse	Mme SPINOSI
CCI de Corse	Mme SALICETI
Mairie de Borgo	M. MILLIEX
SYVADEC	Mme MARCHIONI
Office de l'Environnement de la Corse	Mme COLOMBANI

Les structures ci-dessus ont participé à un ou deux ateliers de concertation sur le thème « bienvenue à la ruche ». L'objectif de ces ateliers était de définir le nouvel objectif de réduction dans le PLPDMA 2025-2030 et de proposer les actions à mettre en œuvre pour y parvenir :

Les ateliers se sont déroulés en 4 temps :

- ✓ Un temps en plénière afin de rappeler le champ de la prévention, le bilan du diagnostic du PLPDMA, les efforts restants à fournir en matière de prévention, ainsi que le contenu des ateliers ;
- ✓ Un temps en sous-groupes où les participants devaient proposer l'objectif cible à atteindre à l'échéance du futur PLPDMA (2030) et définir les flux prioritaires (sur lesquels agir) ;
- ✓ Un troisième temps où les groupes devaient proposer des actions de prévention leur permettant d'atteindre l'objectif de réduction ;
- ✓ Un dernier temps, permettant de restituer le travail de chaque sous-groupe (ruche).



A l'issue de cet atelier de concertation, environ une dizaine d'actions ont été retenues dans le PLPDMA 2025 – 2030, regroupées en 7 fiches actions.

Les actions retenues sont les suivantes :

- ✓ Accompagner les agents de la CC à la réduction via l'élaboration d'un guide de la prévention + des affichages pour l'administration et des actions de sensibilisation
- ✓ Crédit d'un guide de la prévention à destination du grand public (valorisation des zones de réemploi, achat en vrac, promotion de l'eau du robinet, consigne verre...)
- ✓ Organisation de 4 ateliers/an de sensibilisation du grand public lors d'évènements avec la tenue d'un stand (sous forme de jeux) avec des thèmes changeants (réduction du gaspillage alimentaire, réduction des emballages, la réparation et le réemploi, la gestion de proximité, etc.)
- ✓ Avoir une page dédiée à la prévention sur le site internet de la CCMG.
- ✓ Publier 6 communications par an sur le sujet prévention et les réseaux sociaux
- ✓ Diffusion des publications aux mairies du territoire et aux SYVADEC pour intégration à la ""newsletter adhérents""
- ✓ Mettre en place dans les communes des cours de cuisine des fonds de placard en lien avec la chargée de missions du PAT

- ✓ Intervention auprès des professionnels de la restauration et collectivités en partenariat avec le SYVADEC, l'ADEME et l'OEC pour financer des campagnes de sensibilisation des convives et du personnel
- ✓ Mieux lutter contre le gaspillage alimentaire auprès des professionnels (collectivités, restauration, ...)
- ✓ Remettre en service le broyage de déchets verts à domicile
- ✓ Alimenter l'annuaire existant sur les acteurs de la réparation du SYVADEC et communiquer dessus pour avoir un outil précis et complet.
- ✓ Organiser des ateliers de réparation sur le territoire
- ✓ Mettre en place 5 boîtes à livres sur le territoire avec des meubles récupérés de la recyclerie et intégration des scolaires dans la fabrication des boîtes à livres
- ✓ Organiser 1 bourse aux livres et 1 à 2 vides dressing par an
- ✓ Relayer les informations et les bonnes pratiques pour informer et promouvoir la prévention auprès des entreprises du territoire en utilisant l'ensemble des solutions numériques adaptées dédié aux professionnels (application, plateforme active, brocante action, don alimentaire et plateforme anti gaspi "too good to go", réduction du gaspillage dans la restauration individuelle, etc.) en consultation avec la chargée de missions Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)

3 OBJECTIFS

3.1 REGLEMENTAIRES

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est mis en œuvre pendant 6 ans, avant de procéder à une évaluation et une révision éventuelle (art. R. 541-41-28 CE). Les objectifs doivent donc être fixés à un horizon de 6 ans minimum.

- ✓ Un PLPDMA doit viser une réduction de 15 % des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant et de 5 % les quantités de déchets d'activités économiques en 2030 par rapport à 2010 selon la Loi AGEC.

3.2 DE LA COLLECTIVITE

Dans une volonté d'être en accord avec les objectifs réglementaires nationaux de réduction des déchets ménagers et assimilés, la CCMG souhaite atteindre **618 kg de DMA/hab./an en 2030 (hors gravats)** soit une **réduction de 109 kg/habitant hors gravats par rapport à 2020**.



Suivi de la production de DMA	Année de référence	Durée du PLPDMA					
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Année	2020	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Objectif de performance DMA en kg/hab./an hors gravats	727	673	662	651	640	629	618

4 PROGRAMME D'ACTIONS

Le détail des actions est disponible en annexe incluant, les indicateurs et les moyens de communication nécessaires à leur mise en œuvre.

Axe d'intervention	N° action	Actions
Être exemplaire en matière de prévention des déchets	1	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner les agents de la CC à la réduction via l'élaboration d'un guide de la prévention + des affichages pour l'administration et des actions de sensibilisation
Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'un guide de la prévention à destination du grand public (valorisation des zones de réemploi, achat en vrac, promotion de l'eau du robinet, consigne verre...) ✓ Organisation de 4 ateliers/an de sensibilisation du grand public lors d'évènements avec la tenue d'un stand (sous forme de jeux) avec des thèmes changeants (réduction du gaspillage alimentaire, réduction des emballages, la réparation et le réemploi, la gestion de proximité, etc.) ✓ Avoir une page dédiée à la prévention sur le site internet de la CCMG. Publier 6 communications par an sur le sujet prévention et les réseaux sociaux Diffusion des publications aux mairies du territoire et aux SYVADEC pour intégration à la "newsletter adhérents"
Lutter contre le gaspillage alimentaire	CF action 2	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposer, en lien avec nos partenaires (Communes, CCAS, CAF, associations) des cours de cuisine à différents publics pour apprendre à cuisiner avec les fonds de placard dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et les diffuser en vidéo et en direct via les réseaux sociaux.
Lutter contre le gaspillage alimentaire	3	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Intervention auprès des professionnels (restauration, collectivités, ...) en partenariat avec le SYVADEC, l'ADEME et l'OEC pour financer des campagnes de sensibilisation des convives et du personnel ✓ Mieux lutter contre le gaspillage alimentaire auprès des professionnels (collectivités, restauration, ...)
Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	4	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir les composteurs individuels et partagés ✓ Proposer un service le broyage de déchets verts à domicile ✓ Développer les initiatives de jardins partagés en relation avec le PAT.
Augmenter la durée de vie des produits	5	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alimenter l'annuaire existant sur les acteurs de la réparation du SYVADEC et communiquer dessus pour avoir un outil précis et complet. ✓ Organiser des ateliers de réparation sur le territoire
Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	6	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place 5 boîtes à livres sur le territoire avec des meubles récupérés de la recyclerie et intégration des scolaires dans la fabrication des boîtes à livres ✓ Organiser 1 bourse aux livres et 1 à 2 vides dressing par an
Réduire les déchets des entreprises	7	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Relayer les informations et les bonnes pratiques pour informer et promouvoir la prévention auprès des entreprises du territoire en utilisant l'ensemble des solutions numériques adaptées dédié aux professionnels (application, plateforme active, brocante action, don alimentaire et plateforme anti gaspi "too good to go", réduction du gaspillage dans la restauration individuelle, etc.) en consultation avec la chargée de missions Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)

5 PLANNING ANNUEL DES ACTIONS

Axes thématiques	N°Action	Actions	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Être exemplaire en matière de prévention des déchets	1	Accompagner les agents de la CC à la réduction via l'élaboration d'un guide de la prévention + des affichages pour l'administration et des actions de sensibilisation						
Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets	2	Création d'un guide de la prévention à destination du grand public (valorisation des zones de réemploi, achat en vrac, promotion de l'eau du robinet, consigne verre...)						
		Organisation de 4 ateliers/an de sensibilisation du grand public lors d'événements avec la tenue d'un stand (sous forme de jeux) avec des thèmes changeants (réduction du gaspillage alimentaire, réduction des emballages, la réparation et le réemploi, la gestion de proximité, etc.)						
		Avoir une page dédiée à la prévention sur le site internet de la CCMG. Publier 6 communications par an sur le sujet prévention et les réseaux sociaux Diffusion des publications aux mairies du territoire et aux syvadec pour intégration à la "newsletter adhérents"						
Lutter contre le gaspillage alimentaire	CF action 2	Proposer, en lien avec nos partenaires (Communes, CCAS, CAF, associations) des cours de cuisine à différents publics pour apprendre à cuisiner avec les fonds de placard dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) et les diffuser en vidéo et en direct via les réseaux sociaux.						
Lutter contre le gaspillage alimentaire	3	Intervention auprès des professionnels (restauration, collectivités, ...) en partenariat avec le SYVADEC, l'ADEME et l'OEC pour financer des campagnes de sensibilisation des convives et du personnel						
		Mieux lutter contre le gaspillage alimentaire auprès des professionnels (collectivités, restauration, ...)						
Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	4	Promouvoir les composteurs individuels et partagés						
		Proposer un service le broyage de déchets verts à domicile						
		Développer les initiatives de jardins partagés en relation avec le PAT						
Augmenter la durée de vie des produits	5	Alimenter l'annuaire existant sur les acteurs de la réparation du SYVADEC et communiquer dessus pour avoir un outil précis et complet.						
		Organiser des ateliers de réparation sur le territoire						
Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable	6	Mettre en place 5 boîtes à livres sur le territoire avec des meubles récupérés de la recyclerie et intégration des scolaires dans la fabrication des boîtes à livres						
		Organiser 1 bourse aux livres et 1 à 2 vides dressing par an						
Réduire les déchets des entreprises	7	Relayer les informations et les bonnes pratiques pour informer et promouvoir la prévention auprès des entreprises du territoire en utilisant l'ensemble des solutions numériques adaptées dédié aux professionnels (applications, plateforme active, brocante action, don alimentaire et plateforme anti gaspi "too good to go", réduction du gaspillage dans la restauration individuelle, etc.) en consultation avec la chargée de missions Ecologie Industrielle Territoriale (EIT)						

6 ANNEXES : FICHES ACTIONS



Être exemplaire en matière de prévention des déchets

PORTEUR DE L'ACTION :	Communauté de Communes Marana Golo
PUBLICS CIBLES :	Elus, Responsables de services, Agents
AXE CONCERNE	Être exemplaire en matière de prévention des déchets

FINALITE DE L'ACTION

Pour s'assurer de l'adhésion des différents acteurs du territoire à la réduction des déchets, il est essentiel que les communes du territoire et la CCMG soient exemplaires en la matière. A cette fin elles doivent mettre en œuvre des plans d'actions significatifs au sein de leurs propres services et des établissements dont elles ont la responsabilité. Mieux acheter, mieux utiliser, moins jeter sont les mots clés pour une démarche exemplaire.

La CCMG souhaite amplifier ses actions, notamment :

- 1/ en accompagnant les agents de la CC à la réduction via l'élaboration d'un guide de la prévention
- 2/ En créant des affichages sur la prévention des déchets dans les administrations
- 3/ En développant des actions de sensibilisation

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

- 1/ il existe peu d'actions de bonnes pratiques mises en place dans les services
- 2/ la démarche d'éco exemplarité ne doit pas se limiter au service déchet de la CCMG mais à l'ensemble des mairies
- 3/ l'action va permettre de reconnaître le rôle des agents auprès de la population et également de fédérer les agents entre eux (cohésion et dynamisme de groupe et valorisation du métier)
- 4/ absence de relais de la prévention identifié dans les communes

MISE EN ŒUVRE

2025	<p>1/Identification d' un référent prévention dans chaque commune pour gérer les affichages et rappeler les bonnes pratiques</p> <p>2/Organisation de réunions de sensibilisation à la prévention des déchets à destination des agents, des responsables de services et des élus</p> <p>3/Création d'un guide de la prévention à destination des agents de la CCMG et des communes du territoire et mise à jour annuelle (Faire ressortir les principaux indicateurs de suivi, mise en avant des pratiques exemplaires dans les services, des évènements organisés, des nouvelles consignes, etc.)</p> <p>4/ Réalisation et mise en place d'affiches pour sensibiliser les agents à la prévention : ex : réduire du papier, boire l'eau du robinet, Prendre en compte le "zéro déchet" dans l'organisation d'évènements (verres, carafes, etc.), lutter contre le gaspillage alimentaire, etc.</p> <p>5/ Elaboration et mise en place d'une grille de pesées des déchets de la CCMG et des services des communes.</p>
------	---

2026	Organisation à minima d'une réunion de sensibilisation par an avec les services de la CCMG et des communes Mise à jour du guide interne Suivi des indicateurs (papier, quantité de déchets, etc.)
2027	Organisation à minima d'une réunion de sensibilisation par an avec les services de la CCMG et des communes Mise à jour du guide interne Suivi des indicateurs (papier, quantité de déchets, etc.)
2028	Organisation à minima d'une réunion de sensibilisation par an avec les services de la CCMG et des communes Mise à jour du guide interne Suivi des indicateurs (papier, quantité de déchets, etc.)
2029	Organisation à minima d'une réunion de sensibilisation par an avec les services de la CCMG et des communes Mise à jour du guide interne Suivi des indicateurs (papier, quantité de déchets, etc.)
	Organisation à minima d'une réunion de sensibilisation par an avec les services de la CCMG et des communes Mise à jour du guide interne Suivi des indicateurs (papier, quantité de déchets, etc.)

OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action contribuera à la réduction des DMA produits par les services CCMG et ses administrations, et permettra de montrer au grand public que la CCMG contribue aussi à l'effort de prévention

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Libellé de l'indicateur :	Nombre de réunions de prévention organisées chaque année	Unité de mesure :	en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	1	1	1
	Résultats			
	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'affiches réalisées par an	Unité de mesure :	en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	4	4	4
	Résultats			
	Libellé de l'indicateur :	Création et mise à jour du guide de la prévention	Unité de mesure :	en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	1	1	1
	Résultats			
	Libellé de l'indicateur :	Production de déchets des communes et de la CCMG	Unité de mesure :	en%
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	Quantification	-5%	-5%
	Résultats			

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
référents et élus	mobilisation des agents et des services, diffusion des messages et des actions
le personnel	participation à la mise en œuvre des actions
service communication	diffusion des messages et des actions mises en œuvre, travail sur le visuel du guide

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) / service CCMG	20	5	3	3	3	3
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement						
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement						
Réalisé fonctionnement						

Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

PORTEUR DE L'ACTION :	Communauté de Communes Marana Golo
PUBLICS CIBLES :	Citoyens et commerçants
AXE CONCERNE :	Sensibiliser les acteurs et favoriser la visibilité de leurs efforts en faveur de la prévention des déchets

FINALITE DE L'ACTION

Afin de réduire la quantité de suremballages, le gaspillage alimentaire, favoriser l'utilisation des broyeurs, pratiquer la gestion de proximité, mieux consommer, utiliser les zones de réemploi, faire davantage de réparation, etc. la CCMG souhaite créer un guide de la prévention à destination du grand public, animer des ateliers "prévention", créer une page dédiée à la prévention sur son site internet, et relayer les bonnes pratiques et évènements.

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

Pas d'action de ce type initiée sur le territoire par la CCMG

MISE EN ŒUVRE

 2025	<p>1/ Création d'un guide de la prévention à destination du grand public (valorisation des zones de réemploi, achat en vrac, promotion de l'eau du robinet, consigne verre...)</p> <p>2/ Organisation de 4 ateliers/an de sensibilisation du grand public lors d'évènements avec la tenue d'un stand (sous forme de jeux) avec des thèmes changeants (réduction du gaspillage alimentaire, réduction des emballages, réparation et réemploi, gestion de proximité, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des associations locales et commerçants pouvant être intéressés par l'organisation d'ateliers zéro déchet ; Identification des manifestations sur la nature et l'environnement susceptible d'accueillir ce genre d'atelier - Prise de contact et planification d'ateliers (dans un commerce, restaurant, un festival ou une manifestation, un marché paysan, etc.). Travail avec le PAT pour mettre en place des cours de cuisine des fonds de placard. - Elaborer un planning avec des thématiques variées (cosmétique maison, jardin zéro déchets, cuisiner ses restes et ses épluchures, réparer son vélo, etc.) - Réalisation des ateliers - Bilan des ateliers (nombre de participants, évaluation de l'intérêt des participants, etc.) <p>3/ Avoir une page dédiée à la prévention sur le site internet de la CCMG pour y relayer les bonnes pratiques, les évènements et les actualités : objectif publier 6 communications par an sur le sujet prévention et les réseaux sociaux (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets SERD, brocante des matériaux, foire aux jouets, etc.)</p> <p>4/ Diffusion des publications aux mairies du territoire et au SYVADEC pour intégration à la "newsletter adhérents"</p>
---	--

2026	<p>1/ Mise à jour du guide</p> <p>2/ Programmation de 4 ateliers prévention par an; Lancement des inscriptions; Réalisation et bilan</p> <p>3/ Mise en ligne des actualités en lien avec la prévention</p> <p>4/ Diffusion des bonnes pratiques aux mairies et au SYVADEC</p>
2027	<p>1/ Mise à jour du guide</p> <p>2/ Programmation de 4 ateliers prévention par an; Lancement des inscriptions; Réalisation et bilan</p> <p>3/ Mise en ligne des actualités en lien avec la prévention</p> <p>4/ Diffusion des bonnes pratiques aux mairies et au SYVADEC</p>
2028	<p>1/ Mise à jour du guide</p> <p>2/ Programmation de 4 ateliers prévention par an; Lancement des inscriptions; Réalisation et bilan</p> <p>3/ Mise en ligne des actualités en lien avec la prévention</p> <p>4/ Diffusion des bonnes pratiques aux mairies et au SYVADEC</p>
2029	<p>1/ Mise à jour du guide</p> <p>2/ Programmation de 4 ateliers prévention par an; Lancement des inscriptions; Réalisation et bilan</p> <p>3/ Mise en ligne des actualités en lien avec la prévention</p> <p>4/ Diffusion des bonnes pratiques aux mairies et au SYVADEC</p>
2030	<p>1/ Mise à jour du guide</p> <p>2/ Programmation de 4 ateliers prévention par an; Lancement des inscriptions; Réalisation et bilan</p> <p>3/ Mise en ligne des actualités en lien avec la prévention</p> <p>4/ Diffusion des bonnes pratiques aux mairies et au SYVADEC</p>

OBJECTIFS DE L'ACTION

Sensibiliser les usagers et modifier les comportements pour privilégier les pratiques moins génératrices de déchets

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'ateliers prévention par an						Unité de mesure :	Nb/an
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
	Objectifs	4	4	4	4	4	4		
	Résultats								
	Libellé de l'indicateur :	Nombre de participants						Unité de mesure :	Nb/an
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
	Résultats								
	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'actualités prévention publiées par an (site internet, réseaux sociaux)						Unité de mesure :	Nb/an
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
	Résultats								
	Libellé de l'indicateur :	Nombre de mises à jour du guide						Unité de mesure :	Nb/an
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
	Résultats	1	1	1	1	1	1		

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Associations en charge des ateliers voire professionnels (ex: restaurateurs, réparateur vélo, commerces, organisateur d'événements)	Communication sur le site internet + les réseaux sociaux
L'office du tourisme	Diffusion de l'information sur le site
CCMG	Diffusion de l'information sur le site + les réseaux sociaux + gestion des inscriptions
Communes / SYVADEC	Communication sur le site internet + les réseaux sociaux

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) / service CCMG	20	20	20	20	20	20
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	2 000,00 €					
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	2 773 €					
Réalisé fonctionnement						

Lutte contre le gaspillage alimentaire : Sensibiliser les professionnels contre le gaspillage alimentaire

PORTEUR DE L'ACTION :	Communauté de Communes Marana Golo
PUBLICS CIBLES :	Professionnels de la restauration, des collectivités et des entreprises
AXE CONCERNE :	Lutter contre le gaspillage alimentaire

FINALITE DE L'ACTION

Les professionnels (restauration, collectivités et entreprises) sont souvent d'importants producteurs de déchets et de gaspillage alimentaire. Pour parvenir à réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage alimentaire, la CCMG souhaite :

- Financer des campagnes de sensibilisation des convives en partenariat avec le SYVADEC, l'ADEME et l'OEC
- Former le chargé de mission prévention à la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective pour qu'il puisse accompagner ou réaliser une prestation (élaboration du diagnostic, organisation des pesées, mise en place d'actions correctives et préventives, indicateurs de suivi et accompagnement de l'établissement)

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

Actions de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire non mise en œuvre
Pas d'information sur le nombre d'établissements labellisés "Zéro déchets"

MISE EN ŒUVRE

2025	
2026	
2027	
2028	<ul style="list-style-type: none"> 1/ Se rapprocher du SYVADEC, de l'OEC et de l'ADEME pour voir ce qui pourrait être financé et accompagné 2/ Former le chargé de mission Prévention des Déchets à la lutte contre le gaspillage alimentaire ou élaborer un cahier des charges pour recruter un prestataire 3/ Présenter le projet aux professionnels 4/ former ou recruter
2029	<ul style="list-style-type: none"> 1/ Préparer les supports de sensibilisation à destination des professionnels 2/ Former le personnel (1 réunion) 3/ Réaliser une campagne de pesées 3/Mettre en place les actions (visites régulières 1 fois par mois) 4/ Suivre les indicateurs, mettre en forme et communiquer les résultats (avant et après intervention)

2030

- 1/ Réaliser une campagne de pesées
 2/Retravailler le plan d'actions (visites régulières 1 fois par trimestre)
 3/Suivre les indicateurs, mettre en forme et communiquer les résultats à des fins de sensibilisation

OBJECTIFS DE L'ACTION

Réduire la production de déchets des professionnels, notamment le gaspillage alimentaire et sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la prévention.

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de professionnels concernés						Unité de mesure : en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	0	0	0	3	6	9	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :	Poids du gaspillage alimentaire						Unité de mesure : gramme
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs							
	Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
ADEME / OEC / SYVADEC	Accompagnement opérationnel et financier du projet, relais d'information.
CCMG	Relais des actions sur le site internet de la CCMG et communication des résultats aux professionnels concernés

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) / service CCMG	0	0	0	15	45	21
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement (si interne)	0 €	0 €	0 €	2 000 €	500 €	250 €
Prévisionnel Investissement (si prestation)	0 €	0 €	0 €	0 €	30 000 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement *	- €	- €	- €	2 079,55 €	6 238,64 €	2 911,36 €
Réalisé fonctionnement						

Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

PORTEUR DE L'ACTION :	Communauté de Communes Marana Golo
PUBLICS CIBLES :	Ménages
AXE CONCERNÉ	Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

FINALITE DE L'ACTION

Les déchets verts collectés en déchèteries occasionnent des volumes importants (premier flux de déchets collectés en déchèterie devant les meubles). Ces coûts pour la collectivité peuvent être revus à la baisse par l'incitation à la prévention et l'utilisation d'une partie des déchets verts chez les usagers. La CCMG souhaite maintenir le déploiement des composteurs individuels et partagés et remettre en place un service de broyage des déchets verts à domicile en formant ou recrutant un agent formé dédié à cette mission. Cette action permettra également :

- de sensibiliser les usagers au paillage et au compostage par la remise à l'usager d'un guide sur la paillage/compostage.
- de favoriser la distribution de broyat et créer des synergies avec le dispositif de compostage et de jardins partagés

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

- 1/ une action présentant un bon potentiel d'évitement
- 2/ un contexte réglementaire favorisant la gestion de proximité des biodéchets (Loi AGEC) avec la généralisation du tri à la source dès fin 2023.
- 3/ les déchets verts constituent le flux majoritaire des déchets collectés en déchèteries
- 4/ un territoire avec une activité de jardinage forte (nombreux espaces verts, entreprises de jardinage)
- 5/ lors des ateliers de concertation sur les objectifs et les actions, une volonté de remettre en place un service de broyage des déchets verts à domicile

MISE EN ŒUVRE

2025	Maintenir les objectifs de déploiement de composteurs individuels et partagés sur le territoire Identifier des synergies avec le broyat déjà existant puis le futur broyat issu du service de broyage à domicile
2026	Poursuite de l'action 2025

	Maintien du dispositif de composteurs individuels et partagés
2027	<p>Mise en service d'un service de broyage à domicile Recruter un maître composteur ou former un agent volontaire à l'utilisation du broyeur et à la sensibilisation des usagers sur l'utilisation du broyat</p> <p>Acquisition / maintenance d'un broyeur par la CCMG (services techniques), coordination et communication par la CCMG qui mettra à disposition un outil de suivi des demandes avec le service informatique</p> <p>Mise en service du broyeur</p> <p>Travail avec la déchèterie, le maître composteur en charge des composteurs partagés et éventuellement les services espaces verts des communes pour la mise en œuvre de synergies en lien avec l'utilisation du broyat sur les composteurs partagés existants, ou des installations nécessiteuses de broyat.</p>
2028	Continuité du déploiement du broyage auprès des particuliers, communiquer et quantifier les effets et éventuels besoins en broyeurs supplémentaires
2029	Poursuite des actions broyage et compostage
2030	Poursuite des actions broyage et compostage

OBJECTIFS DE L'ACTION

Réduire les biodéchets et les apports de déchets verts en déchèteries et les coûts associés à leur gestion

Promouvoir les bienfaits du broyats - réutilisation en circuit court

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Libellé de l'indicateur :	Nbre d'interventions (1/2 journées)	Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	0	0	0
	Résultats			
	Libellé de l'indicateur :	Quantité de déchets verts détournés pour 1 broyeur	Unité de mesure :	en tonnes/an
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	0	0	0
	Résultats			
	Libellé de l'indicateur :	Nbre de composteurs partagés en service	Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	15	16	17
	Résultats			
	Libellé de l'indicateur :	Nbre de composteurs individuels sur le territoire	Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	3300	3330	3350
	Résultats			

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
CCMG, SYVADEC	Promotion du compostage et du broyage auprès des ménages ne l'utilisant pas encore
Associations de jardiniers, jardins partagés	Relais auprès des habitants, promotion des pratiques de jardinage durables
Communes	Relais auprès des habitants
Médias	Relais auprès des habitants
Le service communication	Création de l'annonce, diffusion, billet site internet, vidéos de familles témoins, annonce médias locaux ...

BILAN ETP

et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) / service CCMG	20	110	110	110	110	110
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	10 420 €	6 720 €	6 720 €	6 720 €	6 720 €	6 720 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	0 €	6 600 €	6 600 €	6 600 €	6 600 €	6 600 €
Réalisé fonctionnement						

Augmenter la durée de vie des produits

PORTEUR DE L'ACTION :	Communauté de Communes Marana Golo
PUBLICS CIBLES :	Citoyens et réparateurs
AXE CONCERNE :	Augmenter la durée de vie des produits

FINALITE DE L'ACTION

Beaucoup de produits sont jetés car les propriétaires ne les utilisent plus, alors qu'ils sont encore utilisables. C'est pourquoi, la CCMG souhaite mettre en place des zones de réemploi dans les déchèteries.

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

- 1 zone de réemploi dans la déchèterie du territoire mais pas d'atelier de réparation organisé, ni d'annuaire des acteurs de la réparation

MISE EN ŒUVRE



2025	1/ Récupérer l'annuaire des acteurs du réemploi du SYVADEC et le remettre à jour pour mettre en lumière les réparateurs du territoire. 2/ Communiquer l'annuaire sur le site internet de la CCMG 3/ Organiser une réunion de travail avec le SYVADEC pour organiser des ateliers de réemploi sur le territoire pour identifier les thématiques (je répare mon vélo, je répare mon petit électroménager, je répare un meuble, etc.) à raison de 3 ateliers par an. 4/ Faire le bilan des ateliers
2026	Réaliser 3 ateliers sur la réparation et le réemploi par an en partenariat avec le SYVADEC et suivre les indicateurs
2027	Réaliser 3 ateliers sur la réparation et le réemploi par an en partenariat avec le SYVADEC et suivre les indicateurs
2028	Réaliser 3 ateliers sur la réparation et le réemploi par an en partenariat avec le SYVADEC et suivre les indicateurs
2029	Réaliser 3 ateliers sur la réparation et le réemploi par an en partenariat avec le SYVADEC et suivre les indicateurs
2030	Réaliser 3 ateliers sur la réparation et le réemploi par an en partenariat avec le SYVADEC et suivre les indicateurs

OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action permettra d'offrir une seconde vie aux produits et de réduire la quantité de déchets

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'ateliers de réparation organisés par an						Unité de mesure : en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	2	3	3	3	3	3	
	Résultats							
	Libellé de l'indicateur :						Nombre de participants	Unité de mesure : en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
	Objectifs	20	30	30	30	30	30	
	Résultats							

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
CCMG	Communication de l'annuaire des acteurs, des dates des ateliers et de la zone de réemploi via le site internet
Communes	Communication de l'annuaire des acteurs, des dates des ateliers et de la zone de réemploi via le site internet
SYVADEC	Aide à l'organisation des ateliers via son propre PLPDMA, communication de l'annuaire des acteurs, des dates des ateliers et de la zone de réemploi via le site internet

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) / service CCMG	15	20	20	20	20	20
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	2 080 €	2 773 €	2 773 €	2 773 €	2 773 €	2 773 €
Réalisé fonctionnement						

Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable

PORTEUR DE L'ACTION :	Communauté de Communes Marana Golo
PUBLICS CIBLES :	Citoyens
AXE CONCERNE :	Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable

FINALITE DE L'ACTION

Beaucoup de livres sont jetés, alors qu'ils sont encore utilisables. C'est pourquoi, la CCMG souhaite mettre en place 5 boîtes à livres sur le territoire en partenariat avec la recyclerie et les établissements scolaires volontaires. La CCMG souhaite également organiser 1 bourse aux livres par an et 1 à 2 vides dressings.

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

- peu de zones de réemploi sur le territoire en dehors de la déchèterie
- des relais insuffisants sur les actions "vides dressings et bourse aux livres"

MISE EN ŒUVRE



2025	<p>Pour les boîtes à livres</p> <p>1/ Programmer une réunion avec les agents de la recyclerie pour qu'ils récupèrent des meubles encore en bon état qui pourraient faire office de boîte à livres</p> <p>2/ Programmer une réunion d'information avec les directions des écoles du territoire et médiathèque pour identifier les écoles volontaires. L'objectif est qu'elles participent à un jeu concours de la plus belle boîte à livres en réparant, "customisant" les meubles récupérés par les agents de déchèterie.</p> <p>3/ Identification des zones d'implantation des boîtes à livres sur le territoire et mise en place</p> <p>4/ Remise des prix aux écoles partenaires</p> <p>Pour l'organisation des évènements</p> <p>Se rapprocher des communes pour connaître à l'avance le calendrier de ces manifestations et leur proposer un relais sur la communication et un soutien logistique</p>
2026	<p>Réparer les boîtes à livres si besoin en partenariat avec les écoles et relancer le concours</p> <p>Participer à l'organisation des évènements "bourse aux livres" et "vides dressings"</p>
2027	<p>Réparer les boîtes à livres si besoin en partenariat avec les écoles et relancer le concours</p> <p>Participer à l'organisation des évènements "bourse aux livres" et "vides dressings"</p>
2028	<p>Réparer les boîtes à livres si besoin en partenariat avec les écoles et relancer le concours</p> <p>Participer à l'organisation des évènements "bourse aux livres" et "vides dressings"</p>

2029	Réparer les boites à livres si besoin en partenariat avec les écoles et relancer le concours Participer à l'organisation des évènements "bourse aux livres" et "vides dressings"
2030	Réparer les boites à livres si besoin en partenariat avec les écoles et relancer le concours Participer à l'organisation des évènements "bourse aux livres" et "vides dressings"

OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action permettra d'offrir une seconde vie aux produits et de réduire la quantité de déchets

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de REALISATION	Libellé de l'indicateur :	Nombre de boite à livres en service	Unité de mesure :	en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	5	5	5
	Résultats			
	Libellé de l'indicateur :	Nombre d'évènements organisés (Vides-dressings et bourse aux livres)	Unité de mesure :	en nombre
	Années	Année 1	Année 2	Année 3
	Objectifs	3	3	3
	Résultats			

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
CCMG	Communication des dates des évènements et du concours boites à livres
Communes	Communication des dates des évènements et du concours boites à livres
SYVADEC	Communication des dates des évènements et du concours boites à livres

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) / service CCMG	20	15	15	15	15	15
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	2 773 €	2 080 €	2 080 €	2 080 €	2 080 €	2 080 €
Réalisé fonctionnement						

Réduire les déchets des entreprises

PORTEUR DE L'ACTION :	CCMG
PUBLICS CIBLES :	Professionnels
AXE CONCERNE	Réduire les déchets des entreprises

FINALITE DE L'ACTION

Créer des outils de communication à destination des commerçants, artisans et entreprises pour les aider à mettre en place de nouvelles pratiques afin de réduire leur production de déchets, ainsi que les déchets produits par les consommateurs de leurs produits et services. Diffuser et généraliser les bonnes pratiques identifiées, via une page internet dédiée aux professionnels sur le site internet de la CCMG. Valoriser les professionnels engagés dans une démarche et communiquer largement.

CONTEXTE

Eléments ressortant de l'état des lieux :

- 1/ Il y a peu de dispositifs de prévention mis en place pour les professionnels (dons alimentaires, recalibrage des quantités en restauration individuelle, etc.)
- 2/ Enjeux autour des zones d'activités et des restaurants : tonnages et nombre d'établissements importants avec forte influence saisonnière, des campings et des commerces de proximité (boulangerie, boucher, GMS)
- 3/ Les professionnels ne payent pas de redevance spéciale à ce jour, ils ne sont pas incités à la réduction des déchets à la source

Il était notamment ressorti de l'atelier de concertation une volonté de faire connaître les bonnes pratiques et de former les acteurs à la prévention, de fournir des outils méthodologiques.

MISE EN ŒUVRE

2025	1/ Organiser une réunion avec le service communication, le SYVADEC et le chargé de missions EIT. Définir les cibles à sensibiliser (artisans du BTP, restaurateurs, restauration rapide, commerces alimentaires et non alimentaires, écoles/collèges/lycées, administrations, activités de bureau, loisirs, entreprises d'espaces verts, organisateur d'évènement).
	2/ Elaborer les messages clés en fonction des différentes cibles en partenariat avec les acteurs relais (réglementation en vigueur, RS, tri à la source des biodéchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, consigne)
	3/ Faire la promotion des actions déjà engagées (plateforme actif, brocante action, don alimentaire et plateforme anti gaspi "too good to go", réduction du gaspillage dans la restauration individuelle, etc.)
	4/ Préparer les supports de communication et dimensionner le nombre d'impressions (flyers, affiche, ...)
	5/ S'appuyer sur les relais pour diffuser l'information (format numérique et papier)
	6/ Diffuser tous les supports sur la page dédiée du site internet de la CCMG
2026	Poursuite de la campagne de sensibilisation, réponses aux questions, et rencontre terrain pour identification de solutions au besoin
2027	Mise à jour des supports de sensibilisation et de communication et diffusion

2028	Maintien de la diffusion dans le temps
2029	Maintien de la diffusion dans le temps
2030	Maintien de la diffusion dans le temps

OBJECTIFS DE L'ACTION

Cette action contribuera à la réduction des DMA pour l'ensemble du territoire et à la lutte contre les dépôts sauvages et le gaspillage, et la réduction de la nocivité des déchets (prévention qualitative)

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateurs de réalisation	Libellé de l'indicateur :	Nombre de supports de communication pour les PRO créés						Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
	Objectifs	5	7	8	9	10	10		
	Résultats								
	Libellé de l'indicateur :	Nombre de professionnels labellisés						Unité de mesure :	en nombre cumulé
	Années	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6		
	Objectifs								
	Résultats								

MODE DE COMMUNICATION

Mobilisation des partenaires et citoyens	Mise en œuvre de l'action
Les professionnels	Partenaires dans la mise en place des actions proposées par CCMG
Communes	Relais d'information auprès des professionnels du territoire et promotion des "commerces, marchés restaurants, producteurs engagés"
Médias	Relais auprès des habitants et entreprises promotion des "commerces, marchés restaurants, producteurs engagés"
CCI, CMA, cluster d'entreprises, gestionnaires de parcs d'activités, FFBTP	Partenaires dans la diffusion des supports de communication auprès des restaurateurs, commerces et entreprises des zones ou secteur d'activités
SYVADEC	Partenaire dans l'élaboration des supports et la diffusion des informations.
Le service communication	Partenaire pour le développement de la page internet et les outils de communication (livrets, flyers, affiches numérique et papier

BILAN ETP et €

TEMPS ESTIME	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel (en nbre de jour) / service CCMG	20	20	20	20	20	20
Réalisé						
BILAN FINANCIER (€ TTC)	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Prévisionnel Investissement						
Réalisé Investissement						
Prévisionnel fonctionnement	2 773 €					
Réalisé fonctionnement						